



BULLETIN DE SESSION Septembre 2022

ÉDITORIAL

BIENVENUE AU PALAIS FÉDÉRAL

Mesdames et Messieurs,

Nous nous réjouissons de vous retrouver à Berne, à l'occasion de la session d'automne et de pouvoir échanger avec vous sur des points fondamentaux et concrets. En tant que spécialistes des affaires publiques, nous sommes heureux que vos deux Chambres examinent actuellement des propositions visant à améliorer l'accès à la prise de décision démocratique, tout en s'interrogeant sur les moyens d'accroître la transparence. Il s'agit d'exploiter le potentiel d'amélioration afin que le processus de décision soit compréhensible et que les véritables cachotteries au sein des commissions et vis-à-vis du public appartiennent au passé. Avec des exceptions lorsque la confidentialité l'exige.

Nous vous l'assurons volontiers : les lobbyistes professionnels, organisés au sein de la SSPA, évaluent en permanence la nécessité de vous rencontrer au Palais fédéral. Nous utilisons tous les moyens de communication modernes pour ménager votre agenda chargé. Mais nous savons aussi lorsqu'une discussion en personne dans la salle des pas perdus ou dans l'antichambre du Conseil des États est indiquée.

Le lobbying professionnel obéit à des règles et des principes clairs, conformément à notre code SSPA : <https://www.public-affairs.ch/fr/commission-de-deontologie/code-de-deontologie>

Découvrez ci-après nos réflexions sur d'autres interventions pertinentes et profitez-en pour noter la date de notre prochaine manifestation.

Nous vous souhaitons une bonne session d'automne.

La SSPA

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Patrick Eperon
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Suivre les débats parlementaires : Un accès pour tous !

CE, jeudi 29 septembre

20.505 Mo. Garantir l'accessibilité à la diffusion en direct des débats parlementaires sur Internet.

Comme nous vous l'avons déjà communiqué lors de la session d'été, cette motion qui demande la création d'une base légale pour garantir l'accessibilité de la diffusion en direct des débats parlementaires au Conseil national et au Conseil des États mérite d'être soutenue. La position du Bureau du Conseil des États, qui veut finalement y renoncer pour des raisons de coûts, n'est pas compréhensible.

OUI donc à cette motion, car il s'agit ici de l'accès de tous aux décisions démocratiques.

Pas de cachotteries : la même information pour tous au Parlement

CE, jeudi 15 septembre

20.461 Init. parl. Garantir enfin l'accès à tous les documents des commissions !

L'objectif de cette initiative parlementaire est aussi simple que convaincant : il s'agit de veiller à ce que l'ensemble des parlementaires ait accès à tous les documents des différentes commissions. Des exceptions sont possibles pour les informations réellement confidentielles. La SSPA soutient cette demande qui renforce en fin de compte les compétences du Parlement et améliore les échanges politiques sur des questions complexes.

Rendre les décisions des commissions plus transparentes

CN, mardi 13 septembre

21.444 Init. parl. Glarner / Enfin la transparence sur le comportement électoral lors des délibérations des commissions.

Avec son init. parl., le conseiller national Andreas Glarner aborde une question d'une importance fondamentale pour le système démocratique : pourquoi le vote d'un-e parlementaire en tant que membre

d'une commission est-il jusqu'ici secret, d'autant que les votes dans les deux Conseils sont ensuite consignés dans un procès-verbal et peuvent être consultés ? Cette initiative parlementaire doit être soutenue : la transparence doit être renforcée dans les différents organes du Parlement. La preuve qu'un maximum de confidentialité conduit effectivement à de meilleures décisions – démocratiquement légitimées – reste à apporter. La contre-argumentation de la Commission des institutions politiques selon laquelle quel cela nuirait au processus de travail au sein des commissions, est peu plausible. L'affirmation qui consiste à dire que la commission doit « pouvoir travailler librement et rechercher des compromis, ce qui peut parfois amener un-e membre de la commission à changer de position » est bizarre : un-e parlementaire qui change de position doit pouvoir le justifier. Savoir qui vote dans une commission et comment, contribue à une meilleure compréhension des décisions elles-mêmes.

Mieux communiquer avec la société civile et l'économie en temps de crise

CE, jeudi 29 septembre

20.437 Init. parl. Améliorer la capacité d'action du Parlement en situation de crise.

Avec cette initiative parlementaire., la Commission des institutions politiques du Conseil national souhaite que « la capacité d'action de l'Assemblée fédérale soit garantie dans des situations extraordinaires ou lors de crises ». Pour ce faire, elle propose des mesures concrètes afin de pouvoir bénéficier d'une plus grande liberté d'action et de meilleurs concepts numériques.

La SSPA est d'avis que cette intervention va dans le bon sens et, à cet égard, le Parlement, après les expériences négatives de la pandémie, va certainement examiner où il convient d'agir. Il ne faut toutefois pas oublier que cette init. parl. doit être complétée : il serait en effet également nécessaire de légiférer lorsque l'obligation de concilier les intérêts de l'économie et de la société civile n'est pas suffisamment garantie. Après tout, une crise n'est pas seulement un exercice de haute-voltage parlementaire.

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. En notre qualité d'unique organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: nous obligeons nos membres à être transparents en édictant des règles claires. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permettra de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandants.



Illustration: Lakritza GmbH

Photo de la salle des pas perdus : Services du Parlement, 3003 Berne

Nos manifestations

Manifestation de la session d'automne 2022

« La gare de Berne de demain »

Mardi 21 septembre 2022

17h00 à 20h30

Gare de Berne, Pavillon d'information

En tant que deuxième plus grande gare de Suisse, la gare de Berne joue un rôle central dans le trafic ferroviaire national et international. Pour pouvoir remplir sa fonction de plaque tournante du trafic ferroviaire à moyen et long terme, elle est aujourd'hui en cours de transformation et le sera encore dans les années à venir. Afin de vous donner un avant-goût du résultat qui nous attend en 2027, la SSPA vous invite à une visite du chantier.

Lors de l'apéritif qui suivra, la conseillère nationale **Aline Trede** et les conseillers nationaux **Martin Candinas** et **Christian Wasserfallen** discuteront avec nous de leurs points de vue sur ce projet ainsi que sur les défis à relever dans les domaines des transports et de la construction.

Inscription (plus que quelques places disponibles) :
<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/la-gare-de-berne-de-demain-2022-09-21>

SSPA Cours de déontologie 2022

Vendredi 16 septembre 2022

9h15 à 16h30

Berner Fachhochschule, Berne

Inscription:
par courriel à info@spag-sspa.ch

Save the date

Manifestation de la session d'hiver 2022

Mardi 6 décembre 2022

12h30 à 14h30

Hôtel Bellevue Palace, Berne

SSPA Assemblée générale 2023

Mardi 7 mars 2023

10h15 à 11h45

Casino de Berne, Casinoplatz 1, Berne

**suivie de la
manifestation de la session de printemps 2023**
12h30 à 14h30

Informations relatives à une manifestation organisée par « Suisse – ONU »

Mardi 13 septembre 2022

13h15 à 14h45

Salle de banquet Bernerhof

« Résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre »

Exposé introductif
de l'ancien Conseiller fédéral J. Deiss
suivi d'une table ronde

Informations complémentaires et inscription via :
<https://schweiz-uno.ch/?lang=fr>